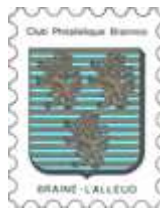




CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Novembre  
2013 - 477

Tirage : 84 exemplaires



### Prochaines réunions

LES DIMANCHE 17 NOVEMBRE  
ET 1 DECEMBRE 2013, DE 9 H 30 A 11 H 30

### Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat  
2 – Jeu-Concours 2014 – Petites annonces  
3 – Agenda  
4 – Dossier : l'étrange histoire des timbres et falsifications  
11 – Programme 2014 de Belgique  
12 - Réalisation inter-membre du 17 novembre 2013

□ □ □ □ □

### ***En direct du Secrétariat,***

Voilà notre bourse philatélique a eu lieu à Ophain le 19 octobre 2013. Comme d'habitude, nous déplorons l'absence de pas mal de nos membres à cette manifestation. Cependant, elle n'a lieu qu'une seule fois par an, je ne comprends pas ce désintérêt !!

Enfin, finissons de nous lamenter chaque année et soyons positif. Par contre, notre souper raclette a lui recueilli un succès certain, la « bouf » a pris le pas sur le timbre. Au cours du repas nous avons fêté un couple d'heureux jubilaire, Monsieur et Madame Marchal à qui nous avons réservé la surprise. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour les années à venir.

Je souhaite à chacun une bonne année philatélique, apportez nous vos idées, venez avec vos timbres, et allons de l'avant.

L'année prochaine la bourse se tiendra à Ophain le 18 octobre 2014.

Votre Secrétaire  
W. Cloquet



## Jeux Concours 2014

2e épreuve - 5 points par réponse exacte.

Lire et relire les FLASH du 1<sup>er</sup> semestre 2013

POURQUOI ?

Pour les réponses de la 2<sup>ème</sup> épreuve du concours.

SENIORS.

477.1 En 1928 la poste Espagnole ouvrait un bureau de poste en Andorre.

a) le jour et le mois ?

Les timbres utilisés étaient les timbres d'Espagne.

b) A l'effigie de quel roi ?

477.2 En avril débuta la reconstruction des ponts de bois.

a) Par des ponts en ... ?

b) L'année du début des travaux ?

c) Année de la fin ?

□ □ □ □ □

A remettre ou renvoyer pour le 1 décembre 2013 au plus tard à

Mme Cotton, Av. Capitaine Mercer, 24 à 1410 Waterloo.

□ □ □ □ □

Nous vous demandons de faire un effort de participation, car Lucienne pose la question de savoir : **combien de participant y aura-t-ils aux épreuves ?**

□ □ □ □ □

### Cotisation

Pour 2014 la cotisation est de 10,00 € à verser sur le compte du C.P.B. n°

IBAN : BE84 0010 0348 0659

□ □ □ □ □

### Petites annonces

Nous avons l'opportunité de vous présenter des offres intéressantes, avant la mise en vente aux enchères sur EBay, à savoir :

- Une bonne collection du Grand-Duché de Luxembourg, (Oblitérée, avec charnières et en neuf sans charnières cotée en 2004 à 2043 €, prix demandé : 300,00 €
- Une bonne collection de Suisse jusqu'en 2002 (Oblitérée, avec charnières et en neuf sans charnières), cotée en 2004 à 3483 €. Prix demandé : 400,00 €
- Une bonne collection du Vatican (Oblitérée, avec charnières et en neuf sans charnières), cotée en 2004 à 1705 €. Prix demandé : 200,00 €.
- Une belle collection du Canada en album de luxe (Oblitérée, avec charnières et en neuf sans charnières). Prix demandé : 200,00 €.

Ces collections peuvent être examinées par les membres intéressés lors de nos réunions avec une demande préalable au président, téléphone 02 384 34 98 ou GSM 0494 17 12 13.

Dimanche 3 novembre, de 9 à 16 heures

**31<sup>ème</sup> Bourse internationale d'échange de timbres**

Salle Evenementenhal Houtenveld, sporthalstraat, 12 à Tirlemont

Exposition, Histoire du chemin de fer en timbres-poste

Grand parking - Entrée gratuite

o o o o o

Samedi 9 novembre, de 9 à 16 heures

**Bourse d'échanges philatéliques**

**Exposition en l'honneur de son fondateur François Capon**

Athénée Royale Pierre Paulus, Chaussée de Fleurus, 6200 Châtelet

Parking aisé - Entrée gratuite

o o o o o

Dimanche 10 novembre, de 9 à 16 heures

**19<sup>ème</sup> bourse toutes collections**

Salle Le fenil, rue de la Cure, 15 à 1457 Tourinnes-Saint-Lambert

Entrée : 1,00 €

o o o o o

Lundi 11 novembre, de 9 à 15 heures

**Bourse philatélique**

Athénée Royale de Vilvoorde, Van Helmonstraat, 6 à 1800 Vilvoorde

Entrée par le parking

o o o o o

Dimanche 10 novembre, de 9 à 17 heures 30

**Bourse multicollections internationale**

Salle du Fort de Mons, rue de Normandie à F-59370 Mons en Baroeul

Ouverte à tous - Entrée gratuite

o o o o o

Samedi 16 novembre, de 9 à 16 heures

**26<sup>ème</sup> bourse de collections**

Salle des fêtes Henriette Brenu, rue Gilles Magnée, à Ans

Timbres, monnaies, cartes postales, télécartes, etc – Pas de brocante

Bienvenue à tous les visiteurs

o o o o o

Dimanche 17 novembre, de 9,30 à 17 heures

**18<sup>e</sup> Grande bourse des collectionneurs**

Ecoles Communales, rue Delval (entrée à côté du complexe sportif) à Manage

Philatélie, cartophilie, BD, télécartes, numismatique, etc.

Buvette, cafeteria, petite restauration, parking aisé, entrée gratuite

o o o o o

Dimanche 17 novembre, de 9 à 14 heures

**1<sup>ère</sup> bourse d'échanges de jouets anciens**

Foyer Saint Eloi, rue des Réfractaires Froyennois, 5 à Froyennes (Tournai)

Entrée gratuite.

o o o o o

Samedi 30 novembre, de 9 à 17 heures

**7<sup>ème</sup> bourse d'échange toutes collections**

Centre Culturel, rue Wilmet 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul

Philatélie, marcophilie, entiers postaux, cartes postales, BD, télécartes, etc.

Buvette, petite restauration, parking aisé et gratuit. Entrée gratuite.

o o o o o

## **France : l'étrange histoire d'un timbre ?**

*Le 10 juillet 1936, usagers et collectionneurs découvrent avec surprise et admiration le premier timbre français spécialement conçu pour décourager les candidats faussaires.*



Tandis que les britanniques avaient fait dès l'origine une véritable fixation sur la crainte de voir des faussaires ce lancer dans la fabrication en grand de faux timbres à utiliser sur le courrier, la France, elle, avait eu assez paradoxalement une attitude plus flegmatique vis-à-vis de ce sujet.

Certes, les postiers français avaient toujours su dépister les falsifications et réagir face aux petits malins qui avaient cru pouvoir inonder le pays tour à tour de fausses Cérés non dentelées à 20 c. si horribles qu'on les démasquait au premier regard, de faux 15 c. au type Sage, beaucoup mieux réussis, tout comme du reste les non moins fausses Semeuses 10 c. rouge puis 25 c. bleu qui fleurirent ici ou là, avant que quelques 50 c. au type Paix viennent tenter leur chance sur le marché de la fraude.

Dans tous les cas, les faussaires avaient fini sur la paille humide des cachots tandis que leurs coupables productions, elles faisaient la joie des collectionneurs dont le suprême bonheur était de les découvrir sur lettres ayant effectivement circulé.

Mais changement de décor et de comportement lorsque en 1936, sous la pression des banques et des grandes maisons de commerce, le ministère des Postes français est amené à envisager la création de timbres à forte, et même très forte, valeur faciale.

C'est l'époque où le courrier aérien s'est considérablement développé ainsi que le trafic avec les lointaines colonies, en particulier l'Indochine, et les pays d'Amérique du Sud, justifiant des affranchissements dépassant bien souvent les 50 francs et même atteignant parfois 200 francs ! D'où la demande des gros utilisateurs qui ne disposent alors que du 20 francs Pont du Gard pour leur courrier.

On décide donc en haut lieu l'émission d'un 50 francs, soit l'équivalent très exact de cent fois le tarif de la lettre simple alors à 50 centimes. Ce qui correspond à 175 euros de nos jours ! De quoi tenter des faussaires à la recherche d'une confortable rentabilité.

Enfin, pour l'anecdote sociale, nous mentionnerons la circulation du " train économat " qui, partant le lundi de Kinkempois où se trouvait basé le magasin central - une grande surface avant la lettre, réservée aux cheminots - s'arrêtait dans toutes les stations, suivant un horaire strict, se garant pour la nuit (le personnel disposait de couchettes) et rentrant à sa base en fin de tournée, après que les ménagères eussent pu s'approvisionner et passer leurs commandes pour le passage suivant.

Le paternalisme, prisé par les dirigeants du Nord-Belge, présentait des avantages et des inconvénients :

- service médical gratuit auprès du médecin agréé par la Compagnie
- cités de maisons à loyers symboliques, mais qui plaçaient les locataires à la merci des services commandés ex-abrupto
- abonnements gratuits pour les écoliers
- billets gratuits à volonté pour les déplacements vers les marchés et les visites de proches parents
- affiliation à un syndicat unique (SANB)
- distribution de bonus à cette époque où l'on ignorait les pécules de vacances et le treizième mois, en fonction de cotes d'appréciation fournies par les chefs immédiats (système certes qui pouvait conduire à l'arbitraire puisqu'il était même de bonne mise, pour les cols blancs de l'inspection de se faire voir à la messe dominicale de la paroisse du Longdoz)
- et pourtant, rares étaient ceux qui se plaignaient de leur sort. Ce sont là des procédés révolus, ils valent néanmoins la peine d'être évoqués.
- des chaufferettes-bouillottes étaient mises à la disposition des voyageurs dans les trains, durant l'hiver. A certains arrêts, refroidies, elles étaient remplacées par d'autres biens chauds !

Parmi les différentes fonctions des agents du Nord-Belge, nous reteindrons la garde-barrière, celle-ci est souvent l'épouse d'un agent du Nord-Belge, elle devait corner à l'approche des trains, avertir de la moindre anomalie, agité un drapeau blanc qui signifiait " passage libre ". Quant à ses prestations, c'était du premier train du matin jusqu'au dernier du soir, le tout, en 1900, pour un salaire journalier de 30 centimes.

## **Locomotives**

Lorsque l'on pense " Nord-Belge ", il faut, bien sûr, s'occuper du matériel roulant et, en premier lieu, des divers types de locomotives qui ont sillonné nos régions.

C'est peu après son installation à Seraing, que John Cockerill a dû faire placer à ses frais son premier raccordement vers Renory.

Mais dans ce match entre les bons – comprenez les Administrations postales – et les méchants, de nouvelles armes viennent d'être mises au point par les défenseurs des intérêts publics et risquent sans doute de rendre la contrefaçon si difficile que les candidats faussaires en seront réduits, pour affranchir leur courrier, à acheter comme vous et moi leurs timbres au bureau de poste.

### ***Pourquoi deux timbres à 50 F. émis simultanément ?***

On peut s'étonner de l'émission quasi-simultanée d'un deuxième timbre à 50 F., le Burelé, le 10.07.1936 et d'un autre 50 F. vert, le 30.07.1936. Le second par crainte de confusion avec le 85 c. vert, n'aurait jamais dû être émis. Or, il advint que sur les cinq cents exemplaires que l'on avait hâtivement envoyés, comme c'est la règle pour tous les timbres émis, au bureau de l'Union Postale Universelle à Berne, certains se retrouvèrent très vite sur le marché philatélique. Cette malencontreuse « fuite » en faisait illico de grandissimes raretés. La décision fut donc prise de les émettre et voilà pourquoi la France se trouve soudain dotée de deux timbres faisant double emploi, et cela pour la plus forte et la moins utilisée de ces valeurs faciales, très élevées !

### ***Face aux faussaires, les Administrations postales contre-attaquent !***

Pour lutter contre la prolifération des « faux pour tromper la Poste », partout apparaissent des moyens de lutte sans cesse plus sophistiqués.

Jusqu'à ces dernières années, il fallait être imprimeur pour fabriquer de faux timbres et, qui plus est, disposer d'un matériel capable de produire des vignettes dentelées et gommées de bonne qualité. Avec les autocollants non dentelés, la Poste a mis le faux à la portée de toutes les photocopieuses : pour le prix d'une simple photocopie en couleur, on peut ainsi reproduire des carnets de dix timbres, quelques coups de ciseaux, un peu de colle blanche et le tour est joué ! Certes, l'absence de barres phosphorescentes les fonts repérer par les machines de tri automatique.

Mais, dans la masse du courrier, un ou deux timbres isolés passent pratiquement inaperçus. En dotant ses timbres autocollants, soit d'une ondulation latérale ou partiellement de lignes droites, la Poste tente de mettre fin à un phénomène qu'elle a elle-même provoqué : la fraude à la photocopie en couleur. La tâche des faussaires à la petite semaine devient sensiblement plus compliquée mais pas totalement impossible. La Poste en est consciente puisqu'elle étudie d'autres méthodes.

### ***Les fraudeurs lavent plus blanc***

Autre fraude : le lavage des oblitérations. Une crainte aussi ancienne que le timbre lui-même puisque, dès 1849, les Postes imposent pour les cachets une encre chimique.

En France, l'encre utilisée était de la même composition chimique que son premier timbre, le 20c Cérès noir. Le produit dissolvant l'oblitération effaçait aussi le dessin du timbre.

Plus tard, les Anglais utilisèrent des encres solubles dans l'eau : avant même que l'oblitération soit estompée, le dessin du timbre avait totalement disparu.

Là encore, les progrès de l'imprimerie ont donné naissance à de nouvelles fraudes. Le corps du délit : le papier extra-lisse des timbres héliogravés sur lequel les encres d'impression forment une sorte de vernis protecteur empêchant l'encre d'oblitération de pénétrer, voire même de sécher. L'arme du crime : une simple gomme qui suffit à l'effacer.

Si la France ne connaît guère ce problème, il n'en va pas de même aux Etats-Unis, en Italie et en Grande-Bretagne : il y a quelques temps, outre-Manche, un trafic de timbres « lavés » portant sur plusieurs millions de livres sterling fut ainsi découvert et ses auteurs condamnés à de très lourdes peines de prisons. La Royal Mail trouva la parade avec une encre d'oblitération très légèrement acide capable de traverser la couche lisse pour pénétrer dans le papier.

A quand un timbre infalsifiable ? Toutes les postes du monde y travaillent.

Ces dernières années, les Postes discrètement mais sont directement intervenues pour faire cesser l'utilisation de timbres photocopiés. Cette technique semble-t-il tente à disparaître et pour cause, en cas de plainte, l'apprenti contrefacteur risque de un à cinq ans de prison et d'une forte amende !

Sans doute la meilleure mesure anti-fraude à ce jour.

## ***Dissuasion***

Espagne - La poste espagnole regarde les timbres de travers.



Ne criez pas à l'erreur d'impression : cette légende brouillée a été décomposée par ordinateur afin de n'être lisible qu'en regardant le timbre de biais, avec un angle d'environ 45 degrés. Si les traits ne sont pas parfaitement reproduits, plus rien n'apparaît.

Grande-Bretagne – Femme variee.

L'arme absolue ? Pour son 10 £, la valeur la plus forte pour un de ses timbres, la Poste britannique n'a pas ménagé ses efforts :



Inclusions métalliques pour l'effigie et vingt-cinq petites croix, valeur en braille (relief), fils de soie dans le papier, détails multicolores quasi microscopiques. A tous ces éléments impossibles à reproduire en photocopie, et même avec la plupart des procédés photographiques courants. Elle a ajouté une dentelure elliptique très difficile à produire en série. Mais un timbre de cette valeur autorise un déploiement si coûteux de pièges anti-faussaires.



Italie – Les chats craignent l'eau

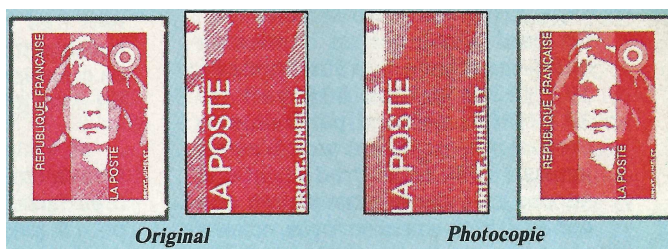
En 1993, l'Italie a renoué fortuitement avec l'ancien système britannique : par suite d'une erreur de fabrication, l'encre de certains timbres, dont ce joli chat, est soluble dans l'eau. Un bon point contre le lavage des oblitérations ; une plaie pour les collectionneurs d'oblitérés.

Ce profil de la reine Elisabeth semble doré, mais, selon l'inclinaison du timbre, il devient ... rouge ou vert !

Cette encre à couleur changeante équipe également de nouveaux billets de banque.



France – Marianne bat les champions américains.



Elle a bien des défauts, mais aussi une grande qualité : elle est imprimée en taille-douce, le procédé d'impression le plus difficile à imiter. Aucune photocopieuse couleurs ne peut reproduire son fin réseau de traits entrecroisés dont on perçoit le relief simplement avec l'ongle.

*NDLR : quelques réflexions et conseils pour vous éviter certaines arnaques, surtout désignées comme curiosités et variétés.*



## Les timbres parasites de Belgique ?

Les gouvernements se soucient peu des philatélistes, sinon pour leur vendre une multitude de timbres inutiles. Ils ne se préoccupent guère des faussaires, tant qu'ils ne s'avisent pas de lancer des contrefaçons au détriment de la poste. Quant à la protection des collectionneurs contre les marchands d'illusions, elle est à peu près inexistante.

Surprise toutefois, grande lorsque le *Moniteur Belge* du 11 août 1957 a publié un arrêté ministériel du 9 juillet stipulant :

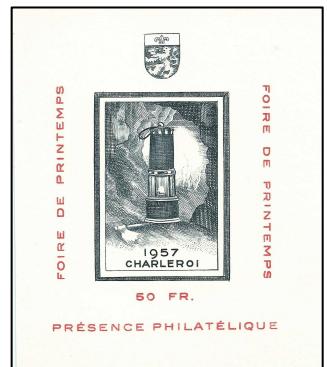
*Est interdit le débit des vignettes mises en vente sous les appellations suivantes :*

- *Timbre Belgica 1949 (représentant une tête de mineur)*
- *Timbre à l'effigie de notre première souveraine Louise-Marie 1812-1850*
- *Timbre-souvenir des mineurs (représentant une lampe de mineur et portant la mention Charleroi 1957).*

Ce surprenant arrêté visait les productions lancées par le *Philatélique Club de Belgique*. Un bien curieux club, au lieu d'assurer l'éducation et la défense de ses membres, il leur a refilé les plus invraisemblables parasites et s'est rendu responsable de la promotion, de la fabrication, d'une bonne partie des duperies reprises par certains catalogues et parfois cotées fort cher, sous la rubrique « Emissions privées » et « Erinnophilie ».

Ce club a donc vendu des timbres de valeur nulle au prix fort, parfois dix mille % de bénéfice !

Ce club ne s'est évidemment pas assuré le monopole de l'émission de timbres et de surcharges apocryphes. D'autres s'y sont mis, mais sans doute avec plus de discrétion puisqu'on ne sait exactement d'où sortent les surcharges « V et couronne » | « Albert et Paola », ou « Battle of the Bulge » sur les petit sceau de l'Etat, ni les surcharges « Breendonk » sur les timbres Légendes, ni les « Hommage à Roosevelt » sur les timbres de poste aérienne, ni les perforations monogramme sur le bloc « Chapelle musicale » ou la surcharge « Edgard Tinel » sur ce même bloc, ni le bloc de quatre timbres de



10 francs « Aérophila 63 », ni la surcharge A.E.A. sur le 2 centimes « Chiffre sur Lion » lancée par une nébuleuse *Académie Européenne des Arts*, ni tous ces attrape-nigauds d'origine privée dont les cotes sont horriblement surfaites.



Toujours en Belgique, on rencontre des timbres de l'émission de 1912 surchargés d'un grand « T » et du mot « centimes dans un ovale ». ces surcharges, connues sous le nom de « Taxes d'Ostende », sont le fait de spéculateurs ayant œuvré au début de la guerre 1914-1918.

Il faut exclure toutefois les « Orval » avec le cadet spécial d'Anvers, et les surchargés « L couronne », ainsi que les « Braine-l'Alleud 17-7-33 Collegio Card.Mercier » qui ont tout de même reçu une certaine caution officielle.

Le total de toutes ces curiosités n'est pas négligeable, dans ce total, les blocs « Orval » rognés et les « Courrier par fusée » interviennent pour près de la moitié de la valeur de cette rubrique. eh oui !, tout comme le Lotto, l'exploitation des collectionneurs, n'est pas fatigant et ça rapporte gros.

Les séries « Légion flamande », « Légion wallonne », ni les « Feldpost », ces séries qui rappellent tant d'affreux souvenirs, ne valent pas le prix du papier sur lequel elles ont été imprimées et ne méritent que le mépris le plus total. Mais si l'on regarde les cotes qui leur sont attribuées, on risque fort de subir le sort de la variété 592B du bloc « Saint Martin » de 1942 et de se retrouver avec les yeux hors de la tête.

Il est grand temps qu'un peu d'ordre soit mis dans tout cela. Le C.O.B. ne pourrait-il pas, une bonne foi pour toute renoncer à attribuer une cote à tout ce fatras superflu ? Il est certes utile de signaler l'existence de ces fabrications, en déclarant ouvertement que leur valeur est voisine du zéro et qu'elles n'ont d'intérêt que pour les amateurs de timbres de fantaisies.

Il serait souhaitable aussi que soit mis en application l'arrêté du 10 septembre 1936 interdisant d'altérer les timbres-poste par des mentions quelconques et la loi du 26 septembre 1956 qui prévoit amende et peine de prison pour celui qui débite timbres, marques et vignettes susceptibles d'être confondus avec des timbres-poste « même après l'expiration de leur validité ».

A propos d'arrêtés ministériels, il faut encore mentionner celui du 26 janvier 1972 interdisant « la vente de timbres-poste contrefaits de la série « Orval » émise en vertu de l'arrêté royal du 19 septembre 1933.

Là aussi les philatélistes furent surpris. Ils se demandèrent ce qui avait bien pu inciter le ministre des P.T.T. de l'époque, à prendre cette disposition, comme s'il s'était agi de contrefaçons récentes, alors qu'elles circulaient depuis plus de trente ans. Ce que le ministre ignorait certainement c'est qu'elles provenaient d'une autre *fantaisie* inspirée par un personnage qui n'en était pas à son coup d'essai. C'est ce qui aurait motivé ce très tardif arrêté.

o o o o o

#### Bibliographie :

- Timbroscopie n° 60
- Les timbres de fantaisies par Roger Vervich

# DÉCOUVREZ LA NOUVELLE COLLECTION DE 2014

Une nouvelle fois, l'année philatélique 2014 semble riche en promesses. En révélant les thématiques ci-dessous, nous levons d'ores et déjà un coin du voile ...

27/01	<b>Faces de chiens</b> Gros plan sur dix races canines populaires	07/07	<b>Les 100 ans du Canal de Panama</b> Le savoir-faire belge à l'étranger
27/01	<b>Flore insolite</b> Plantes du Jardin Botanique de Meise	07/07	<b>Le Saxophone, un timbre tout en vibration ! (Europa)</b> 200 <sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'Adolphe Sax
17/02	<b>Signé Michaël Borremans</b> L'artiste international s'expose à Bozar	07/07	<b>Les sites miniers wallons</b> Le Patrimoine mondial belge mis en lumière
17/02	<b>Buzin autrement</b> Portraits animaliers intimes d'André Buzin	08/09	<b>« Ceci est un timbre »</b> (carnet artistique) 10 tableaux de René Magritte
10/03	<b>Journée Internationale de la Femme</b> La femme en mots et en images	08/09	<b>La grand-place d'Anvers</b> (Promotion de la Philatélie) La grand-place d'Anvers vue par des graveurs de renommée internationale
10/03	<b>Earth Hour 2014</b> Un switch pour le climat	06/10	<b>Le monde du Train</b> Les chemins de fer, l'invitation au voyage
21/04	<b>Tintin et ses amis</b> Personnages de la bande dessinée Tintin	06/10	<b>Le Petit Spirou</b> La « Philatélie de la Jeunesse » avec Tome et Janry
21/04	<b>De humani corporis fabrica</b> André Vésale (1514 - 2014)	06/10	<b>La Grande Guerre</b> 100 ans après 1914
09/06	<b>Hockey World Cup The Hague</b> Le hockey belge au sommet	27/10	<b>Illusions d'optique</b> Des timbres qui dupent
09/06	<b>Brazil 2014</b> La Coupe du monde de football au Brésil	27/10	<b>Un timbre en cadeau</b> Timbre de fin d'année emballant !
09/06	<b>Les cristaux mis en lumière</b> Année Internationale de la Cristallographie		



**N'oubliez-pas de renouveler votre cotisation pour 2014, soit lors de nos réunions ou par virement bancaire au n° IBAN BE84 0010 0348 0659, avant fin décembre 2013. Veuillez toujours indiquer votre n° de membre S.V.P.**

## Réalisation inter-membre du 17 novembre 2013 - 477

Lot n°		N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Gibraltar	877/880	xx	10,00	2,50		
2	Singapour	BF 4	⊙	50,00	12,00		
3	Belgique	carte	⊙		1,00		
4	Guernesey	19/22	xx	6,50	1,70		
5	"	120/27-132/35	xx	5,50	1,50		
6	"	136/41-144/47	xx	5,50	1,50		
7	Finlande	593/595	xx	4,50	1,20		
8	Grande-Bret.	Carnet 1445	xx	50,00	10,00		
9	Grenade	346/349	xx	7,00	2,00	Thé.transport	
10	Belgique	860/862	x	38,00	12,00		
11	"	924b-925b/26b	xx	19,00	6,00	Bord de feuille	
12	"	930/937	x	74,00	20,00	à examiner	
13	"	979/985	xx	70,00	29,00		
14	"	1073	x	33,00	11,00	Trace légère	
15	"	1139/1146	xx	16,00	6,00		
16	"	1153/1158	xx	12,50	3,50		
17	"	TRV 6/8	xx	16,00	3,50	Chemin de fer	
18	"	BL 61	xx	4,00	1,50		
19	Luxembourg	94	x	7,25	2,00	Service	
20	"	95	x	6,25	2,00	"	
21	France	1762/1766	xx	7,00	2,00		
22	Espagne/Belgi.	BL 82	xx	3,00	1,00	Emission commune	
23	Belgique	S 64/67	xx	5,00	1,50	Service	
24	"	Préo	xx	100,00	35,00	Année 1959/60	
25	Europa	140/41-776/77+	xx	12,00	4,00	Alle.-Suisse-Lux.	
26	Suisse	891/94-759/63	xx	5,50	1,50	Thé.animaux	
27	Belgique	1133/1138	xx	22,50	6,10		
28	France	3262/3267	xx	12,50	3,25		
29	"	3258/3261	xx	8,50	2,30		
30	"	3443/3457	xx	25,00	6,00		
31	"	3289/3293	xx	9,00	2,75		
32	"	BL 3268	xx	12,00	3,25		
33	"	3150/3156	xx	15,00	3,75		
34	"	3187/3192	xx	12,00	3,00		
35	T.A.A.F.	PA 117A	xx	13,50	3,40		
36	Belgique	BK 44/45	xx	24,00	6,00		
37	"	Aérogramme	xx		3,00		
38	"	"	xx		3,00		
39	"	438/445	xx	30,00	7,00		
40	"	842/844	xx	25,00	6,00	Bord de feuille	

**!!!! Prochaine réalisation le 15 décembre 2013.**

**Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié**